

Budget—M. Pelletier (Sherbrooke)

Des demi-mesures, des mesures timides, ne résoudre jamais la situation. Il faut prendre les grands moyens et permettre à l'industrie du textile, canadienne à 90 p. 100, de vivre décemment et de participer pleinement au progrès économique du pays. Au cours des deux dernières années, nous savons que les importations en provenance surtout des pays en voie de développement et de certains pays du Sud-Est asiatique, notamment le Japon et la Corée du Sud, ont énormément nui à l'industrie du textile chez nous. Ces importations en masse ont considérablement détérioré l'industrie du textile au Canada. Tout le monde sait que les ententes internationales du GATT relatives au textile ont été violées à plusieurs occasions. L'on sait de plus que le dumping s'est effectué d'une façon alarmante et que l'industrie canadienne du textile en a subi les contrecoups. Également l'on sait que la Commission canadienne du textile et du vêtement s'est penchée à plusieurs reprises sur les dommages pouvant être causés à l'industrie du textile et dans la plupart des cas elle a conclu qu'il y avait bel et bien eu des dommages causés par des importations massives au Canada.

Comment le gouvernement pourrait-il aider à corriger la situation? Il y a à mon humble avis plusieurs moyens. Premièrement, accepter telles quelles les recommandations de la Commission canadienne du textile et du vêtement lorsque celle-ci est amenée à faire enquête sur un secteur du textile où il est prouvé hors de tout doute qu'il y a eu préjudice pour l'industrie canadienne du textile.

De même que le gouvernement, les syndiqués et les producteurs de textile eux-mêmes admettent que la Commission canadienne du textile et du vêtement a fait depuis sa création de l'excellente besogne, qu'elle a toujours présenté des études complètes de la situation et que les suggestions qu'elle faisait étaient raisonnables et justes.

Tout le monde admet la compétence des membres et la valeur des rapports déposés par la Commission canadienne du textile et du vêtement. La Commission recommande presque toujours le strict minimum de mesures correctives. Par conséquent, le minimum que pourrait faire le gouvernement serait d'accepter les recommandations telles quelles.

À l'heure actuelle, et c'est ça qui est le plus malheureux, la Commission canadienne du textile et du vêtement est amenée à faire enquête lorsque l'une des deux parties en cause, soit les travailleurs ou l'employeur, constate qu'il y a eu préjudice à l'industrie canadienne du textile. Par conséquent, le rôle actuel de la Commission canadienne du textile et du vêtement n'est ni plus ni moins qu'un rôle de coroner. Elle arrive sur les lieux lorsque les dommages ont été faits et à mon humble avis, il faut de toute urgence réviser complètement le rôle de la Commission canadienne du textile et du vêtement.

Pourquoi cette Commission ne deviendrait-elle pas une Commission permanente siégeant à l'année longue? Elle pourrait prévoir l'orientation du marché, qui pourrait aviser le gouvernement sur les mesures à prendre avant que le tort ne soit fait, et de cette façon la Commission du textile et du vêtement empêcherait dans plusieurs cas des dommages considérables qu'elle n'est pas en mesure de faire éviter actuellement à l'industrie du textile pour la simple raison qu'elle arrive sur les lieux beaucoup trop tard.

Je suggère très fortement, monsieur le président, que le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Gillespie) considère dans les meilleurs délais cette suggestion à l'effet que la Commission du textile et du vêtement devienne permanente.

[M. Pelletier (Sherbrooke).]

Voici un deuxième moyen: lorsque l'on considère le nombre important d'exportateurs qui contournent le plus facilement du monde la loi canadienne antidumping, il faut de toute urgence reconsidérer la définition que l'on donne du dumping, et que ce soit considéré comme du dumping lorsque le prix de vente est moins élevé que le prix de revient.

La très grande majorité des pays producteurs de textile aide fortement l'industrie textile nationale en accordant des subventions de toutes sortes et en freinant, si nécessaire, l'entrée de tissus étrangers susceptibles de concurrencer désavantageusement leur industrie. Il ne faut pas être timoré quand il s'agit de protéger les intérêts nationaux dans un secteur comme celui-là.

En troisième lieu, monsieur le président, à mon humble avis, il est capital que nous décidions une fois pour toutes quelle sera la part du marché canadien, des producteurs canadiens, et qu'elle soit déterminée selon leurs capacités de production. Il est impossible de produire au Canada des produits au même prix qu'on retrouve dans les pays en voie de développement. Les chemises à \$1.99, il ne s'en fait plus chez nous.

L'argument à l'effet qu'il faut laisser une libre concurrence sans considération des situations m'apparaît purement illogique. S'il fallait suivre ces arguments, une multitude d'industries canadiennes auraient intérêt à fermer leurs portes puisqu'elles ne pourraient sûrement pas rivaliser avec certaines industries similaires dans d'autres régions du monde, plus favorisées par les marchés, les conditions économiques, le climat, et le reste.

Je considère, monsieur le président, que la meilleure façon de régler le problème du textile et du vêtement, c'est de considérer la productivité canadienne, les possibilités de production du textile canadien, et de déterminer quelle sera la part du marché canadien que l'industrie canadienne peut alimenter, le reste, naturellement, devant être importé par d'autres pays.

S'il est établi que le marché canadien peut être facilement alimenté par la production canadienne, telle devrait être la part du marché pour les producteurs canadiens. Ceci aurait pour effet de redonner confiance aux travailleurs du textile, au patronat, aux investisseurs, puisque tout le monde saurait un peu plus où l'on va.

Monsieur le président, et je conclus, afin de réaliser les trois suggestions que je viens d'énumérer, je considère qu'il serait important qu'une conférence tripartite avec la participation du gouvernement fédéral, du patronat et des syndicats étudie sérieusement la question du textile et du vêtement au Canada afin d'établir, après cette cogitation et dans les meilleurs délais, une véritable politique nationale du textile.

● (2010)

[Traduction]

M. Donald W. Munro (Esquimalt-Saanich): Monsieur l'Orateur, si j'interviens dans ce débat, en ce moment, ce n'est pas tellement pour commenter directement des points précis du budget, comme les hausses d'impôts, les fardeaux écrasants qu'on impose aux Canadiens ou l'insuffisance des déductions autorisées aux fins de l'impôt, mais plutôt pour profiter d'une tradition bien établie qui nous permet de lancer quelques idées se rapportant à une importante question d'intérêt public. La question dont j'ai décidé de parler a justement été soulevée par le ministre au début de ses observations, lundi soir.